

Les Emplois jeunes de l'Été

Dix jeunes de plus de 16 ans ont été employés par la commune durant les mois de Juillet et d'Aout à raison de 28 heures par personne.

Les jeunes ont participé aux travaux de la commune : nettoyage des fleurs, peinture des barrières et des portes de l'église, travaux dans une salle de classe, etc. Ils ont été dirigés de main de maître par Philippe et David, nos ouvriers communaux.

Que cette expérience puisse leur permettre de mieux appréhender le **fonctionnement d'une commune** et mais aussi de véhiculer la **notion de civisme** auprès de leurs copains et amis.

Sécurité Routière



Vous les avez sans doute remarqués ? La société ICARE de Mulhouse vient d'installer gratuitement des panneaux à chaque entrée du village et près de l'école pour sensibiliser les conducteurs au retour des enfants sur les bords des routes.

Cette installation est provisoire. Ils ont choisi 7 communes pour tester ce produit avant de passer à une phase de commercialisation. **N'hésitez pas à nous donner votre avis sur cette initiative !**

Opération brioches

La semaine du **5 au 11 octobre l'ADAPEI organise son opération brioche**. Nous recherchons des bénévoles qui pourraient nous aider à vendre les brioches dans le village.

Si vous êtes disponibles pour nous aider merci de joindre la mairie de Lachapelle et de laisser votre nom, prénom et numéro de téléphone. Nous vous joindrons pour organiser la vente. **D'avance merci aux bénévoles et merci aussi à tous ceux qui nous feront bon accueil.**



Quoi de neuf ?

Lachapelle sous Rougemont

SEPTEMBRE 2015 - N° 54

Calendrier des manifestations

DATE	Heure	Manifestation	Association	Lieu
10 sept	19h	Réunion City Stade	Conseil	Mairie
13 sept	Journée	Vide grenier	Lachapelloise	Place Mairie
14 sept	12-15h	Déchetterie mobile	SICTOM	Aire de retournement
19 sept	13h30 à 17h	Forum des associations	CCPSV	Salle du Fayé à Grosnagny
19 et 20 sept	Journée	Marche populaire Angeot	Marcheurs Angeot	Salle des associations
26 sept	10h30	Club des arts	Liber Project	Salle des associations
27 sept	Journée	Sortie ferme auberge La Fourmi	La Rapène	CCPSV
16 oct	18h	Assemblée Générale	FNACA	Salle des associations
17 oct	Journée	Fleurissement d'automne	Lachapelloise	Village

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochain. Si ça n'est pas déjà fait, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir y voter. **Une dernière permanence sera faite en mairie le mercredi 30 septembre de 9h30 à 11h30.**

Etat Civil

Décès : Mme TSCHAEN (vve FRIESS) Yvonne décédée le 02 mai 2015 à BAVILLIERS

Naissance : ZINDERSTEIN Lina Christine Yolande née le 03 mai 2015 à MULHOUSE, fille de Jérémie et de Charlotte BEJARANO

Mariages : CHOIGNARD Thierry et SABATHIER Christelle mariés le 27 juin 2015

KURTZ Fabrice et FABIAN Aline mariés le 08 août 2015

PARENT Kévin et BRAGHINI Camille mariés le 22 août 2015

Mesdames, Messieurs,

Les vacances sont maintenant terminées, tout le monde a retrouvé le chemin du travail et pour les plus jeunes les bancs des écoles, je souhaite une bonne reprise à tous.

Suite au départ en retraite d'Astrid Schnoebelen, nous accueillons une nouvelle institutrice Mme Séverine Morel. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous allons pouvoir réaliser les travaux d'aménagement du chemin de la « Crypse ». Notre sénateur Cédric Perrin nous a accordé une subvention et il nous fallait attendre la notification de la préfecture avant d'attaquer ces travaux. C'est l'entreprise Girod de Rougemont le Château qui est chargée de la réalisation, elle interviendra pendant les congés de la Toussaint. Nous prendrons contact avec les riverains.

Comme annoncé lors de la réunion avec les habitants de la rue de Petitefontaine, je souhaite mettre en place un groupe de travail concernant les problèmes d'inondation ; les personnes qui sont intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Suite à la baisse des dotations de l'état versées aux collectivités, l'AMF (associations des maires de France) a décidé de faire du 19 septembre une journée de mobilisation. A cette occasion la mairie sera ouverte de 10h00 à 12h00, un cahier de doléances sera à votre disposition, et vous pourrez rencontrer vos élus.

Marcel Grapin a souhaité, pour des raisons personnelles, démissionner de son poste d'adjoint. C'est son choix et je le respecte, même si je le regrette. Je tiens ici à le remercier pour tout le travail réalisé et pour sa disponibilité pendant ces 16 mois. Il continuera néanmoins à siéger au Conseil Municipal en tant que conseiller.

Les travaux d'assainissement dans la rue des Maires Grisey seront réalisés avant la fin de l'année, une réunion sera prochainement organisée avec les habitants de la rue pour présenter le projet.

Bien cordialement à vous.

Le Maire, Eric PARROT



VIDE-GRENIERS A LACHAPELLE

L'association La Chapelloise organise son **8ème vide-greniers le 13 septembre 2015**, place de la mairie à Lachapelle sous Rougemont.

Renseignements et inscriptions au 03 84 27 60 59.

Des nouvelles du club de foot

Le 27 et 28 août, le stade Pierre Jaminet a accueilli une formation visant à devenir éducateur de jeunes de la catégorie U 11. Au total 31 stagiaires venant depuis Pont de Roide et de tout le district ont assisté à la formation dispensée par 6 formateurs sous la responsabilité de Pierre Étienne. **Le club ASNT a présenté quatre stagiaires** Subra, Julien, Erwann et Rémy. Au cours de la journée de vendredi plus de 30 jeunes venant de Giromagny, Valdoie, du BRCL et de l'ASNT sont venus permettre aux stagiaires de montrer leur savoir faire devant les membres du jury. Ces deux journées se sont déroulées dans un très bon état d'esprit. Les membres de l'ASNT ont été unanimement remerciés pour leur accueil.



Place au championnat qui commence le 6 septembre. **Si vous vous sentez une âme de sportif, venez nous rejoindre !** Etant en groupement «jeunes» avec le club de Giro-Lepuix, nous avons des équipes à 11 en U15-U18 (cette catégorie joue en ligue de Franche Comté). Pour les autres catégories de U7 à U13 nous sommes autonomes. Pour tous renseignements, contactez Roger PIERRE (06.03.16.04.23) ou le président Gérard SCHMITT (03.84.23.85.75)

Stationnement Place de l'église

Compte tenu des nombreuses réclamations d'usagers de la place, le conseil municipal a décidé de règlementer le stationnement de la place de l'église et de la route devant l'école et la mairie. Il a été décidé de mettre en place un **stationnement-minute (15 minutes)** sur les deux aires. De plus, sur la route, les véhicules de plus de 2 mètres de haut ne peuvent stationner devant les feux. **Les stationnements de moyenne et de longue durée se feront sur le parking situé à l'arrière de la mairie.**

Des autorisations de stationnement de longue durée ont été accordées par la mairie pour la boulangerie et pour une personne handicapée. Aucune dérogation ne pourra être accordée pour d'autres raisons.

Les contrevenants auront un premier avertissement de la mairie et seront verbalisés en cas de récidive par les gardes-natures ou la gendarmerie.

Retour sur la fête des voisins

Samedi 4 Juillet, le CCAS a organisé une fête des voisins sur la place de la mairie dans le but d'apprendre à mieux nous connaître. Ainsi, **80 personnes environ se sont retrouvées.**

Les tables étaient remplies de victuailles, chacun apportant sa spécialité. Nous aurions pu manger jusqu'au bout de la nuit ! Des personnes de **tous âges étaient représentées, même les plus de 80 ans** : bravo à nos anciens qui ont répondu présents.

Le soleil était au rendez-vous et si nous avons un peu chaud en début de soirée, très vite la température est devenue agréable. Nous avons pu aussi entendre quelques morceaux de musique joués par les plus jeunes. Bref nous avons passé une **très bonne soirée.**

Et d'ores et déjà, nous vous invitons l'année prochaine à renouveler l'expérience.

Une petite citation Henri-Frédéric Amiel pour finir : « La solidarité, c'est l'aîné qui tend la main au cadet, le valide au malade, le père à ses enfants. » Et je rajouterais « le voisin à son voisin » mais pour cela il faut que nous apprenions à nous connaître. Alors à bientôt !!!

Colette Schlegel - Membre du CCAS



ON BOUGE A LACHAPELLE !

Reprise des activités proposées par La Chapelloise, dans la salle des Associations, 11 rue De Gaulle.

Gymnastique d'entretien : tous les lundis, de 20h à 21h. A partir du 21 septembre 2015.

Danse africaine : tous les jeudis de 20h15 à 21h45. A partir du 17 septembre.

Renseignements 03.84.27.64.38 ou asschapelloise@aol.com

Danse orientale. Tous les mercredis de 20h à 21h.

A partir du 16 septembre. Inscriptions au 03 84 23 54 32

UNE RENTREE SANS HISTOIRE

La rentrée 2015, dirigée par la nouvelle directrice Séverine Morel s'est bien passée comme d'habitude.

Deux classes maternelles sont installées dans le bâtiment de la Mairie Ecole :

- Une classe de petits-moyens de 24 élèves sous la direction de Maryse SA-GEON et de Aurélie NOEL le mardi, assistées de Brigitte GEYER l'Atsem.

- Une classe de moyens-grands de 25 élèves sous la direction de Séverine MOREL assistée de Jacqueline GOMEZ DE SEGURA.



(Aurélie, Séverine, Jacqueline et Brigitte)- Maryse ci-dessus

La commune, sur demande et en accord avec les enseignants, a réalisé divers travaux pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des enfants :

- Réfection de la salle de classe des petits (celle de Maryse) abaissement du plafond, rénovation du sol et divers.

- Installation d'un petit train dans la cour de récréation et réfection du petit chalet

- Divers travaux de sécurisation

Il ne reste qu'à souhaiter à l'ensemble des élèves et du corps enseignant **une bonne année scolaire.**

City Stade et aire de Loisirs

La réflexion sur l'aménagement d'une aire de loisirs vers le terrain de foot est en cours. L'aménagement d'un city stade, entre autre, est envisagé. Afin de répondre à tous les besoins et de tenir compte des desiderata des habitants, **une réunion des personnes intéressées aura lieu en mairie le jeudi 10 septembre 2015 à 19h.**

A l'issue de cette réunion sera formé un groupe de travail qui sera chargé de l'élaboration du projet et de son aboutissement. Toutes les personnes, enfants, jeunes, adultes sont invitées à cette réunion.

Cet aménagement est destiné aux enfants, aux jeunes mais aussi aux adultes, venez nombreux pour mettre en place ce projet.

